



CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

Présentation de l'APhC au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes

Étude sur les cigarettes électroniques

Le jeudi 30 octobre 2014

Association des pharmaciens du Canada

1785, promenade Alta Vista

Ottawa (Ontario) K1G 3Y6

613-523-7877

www.pharmacists.ca

Contexte

L'Association des pharmaciens du Canada (APhC) est l'association professionnelle nationale qui offre un leadership aux pharmaciens et les soutient dans la prestation de soins axés sur les patients dans le but d'optimiser l'usage des médicaments et d'améliorer les résultats. Nos organismes membres sont les associations nationales et provinciales de pharmaciens qui représentent les pharmaciens en exercice dans la communauté et dans les pharmacies d'hôpital, et dans les milieux d'exercice de la médecine familiale, les établissements de soins de longue durée, les universités ainsi que l'industrie pharmaceutique.

L'APhC est également le plus important éditeur canadien d'informations factuelles sur les médicaments et la thérapeutique, largement utilisées par les pharmaciens, les médecins, le personnel infirmier et les autres prestataires de soins de santé. Ces publications comprennent le CPS, parfois désigné par le nom de « grand livre bleu », et notre ressource en ligne, e-Thérapeutique. L'abandon du tabagisme est l'un des domaines dans lesquels nous offrons aux fournisseurs de soins de santé des contenus fondés sur des données probantes qu'ils peuvent utiliser dans la prestation de services de qualité visant l'abandon du tabagisme.

Le rôle des pharmaciens dans l'abandon du tabagisme

Les pharmaciens sont des professionnels de la santé que les Canadiens peuvent facilement consulter et qui aident ceux-ci à cesser de fumer en leur offrant des conseils, des médicaments et du soutien durant leur tentative d'abandon du tabagisme. Les preuves recueillies montrent que le soutien d'un professionnel de la santé augmente les chances de réussir à cesser de fumer de façon permanente. Au Canada, il existe un certain nombre de produits favorisant l'abandon du tabagisme dont les résultats sont étayés par des études cliniques et qui ont été soumis à un contrôle réglementaire. Les pharmaciens recommandent ces produits à leurs patients qui désirent cesser de fumer. Le choix d'un produit approprié est un processus systématique qui comporte une évaluation individuelle de chaque patient, ainsi que la prise en compte de ses besoins particuliers et de ses préférences.

L'Association des pharmaciens du Canada prône depuis longtemps le contrôle des produits contenant de la nicotine. En 1990, le conseil d'administration de l'APhC s'est officiellement opposé à la vente de produits du tabac dans les pharmacies. Il maintient toujours cette position aujourd'hui. En 2001, l'APhC a, de concert avec huit autres associations nationales de professionnels de la santé, élaboré un exposé de position sur le rôle des professionnels de la santé dans l'abandon du tabagisme. Nous nous sommes associés à Santé Canada pour offrir des programmes éducatifs et des ressources en matière de soins aux patients pour aider les pharmaciens dans la prestation de services visant l'abandon du tabac.

Les pharmaciens de tout le pays se sont engagés à aider les Canadiens à cesser de fumer. On nous pose souvent des questions à propos des cigarettes électroniques, et nous sommes bien conscients qu'il est

facile de se procurer ces produits contenant de la nicotine dans de nombreuses villes du pays et par le truchement de sites Web. Il importe aux pharmaciens et aux autres professionnels de la santé de pouvoir donner aux questions des consommateurs des réponses fondées sur des preuves afin d'assurer l'usage sécuritaire des produits favorisant l'arrêt du tabagisme. Les preuves sont toutefois lacunaires en ce qui concerne les cigarettes électroniques, et les pharmaciens comptent sur les efforts des organismes de réglementation comme Santé Canada pour offrir des conseils sur des produits de santé efficaces et sans danger. C'est pourquoi nous appuyons Santé Canada dans ses démarches d'exploration de l'innocuité et de l'efficacité des cigarettes électroniques.

Sujets de préoccupation

Effets sur la santé

L'usage de la cigarette électronique soulève quelques préoccupations. Les effets sur la santé des cigarettes électroniques sont actuellement inconnus. Elles sont souvent présentées comme une option plus sécuritaire que la cigarette. La nicotine inhalée d'une cigarette électronique peut être plus « propre » que celle d'une cigarette traditionnelle, mais c'est tout de même de la nicotine, et la vapeur des cigarettes électroniques contient des ingrédients additionnels, comme du propylèneglycol. Bien que certains des effets du tabagisme nocifs pour la santé soient attribués aux éléments autres que la nicotine contenus dans les cigarettes, nous ne pouvons ignorer le fait que la nicotine elle-même entraîne des répercussions à long terme sur la santé qui contribuent aux risques de cardiopathies et d'accidents vasculaires cérébraux par l'augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle. Les effets à long terme sur la santé des cigarettes électroniques sont tout simplement inconnus à l'heure actuelle. Les effets à court et long terme de l'inhalation de propylèneglycol et d'autres additifs des cigarettes électroniques sont également inconnus.

L'exposition à la fumée secondaire constitue un autre risque potentiel associé à l'usage des cigarettes électroniques. Dans le contexte du vapotage, terme par lequel on désigne l'usage de la cigarette électronique, la vapeur exhalée contient de la nicotine; ainsi, les personnes qui choisissent de vivre sans nicotine peuvent être exposées à cette substance, ceci dans des endroits qui ont récemment été déclarés « sans fumée », comme les restaurants, les milieux de travail et les écoles.

Banalisation du tabagisme : Jeunes

En plus des effets inconnus sur la santé, nous nous inquiétons de la banalisation du tabagisme. Lors d'un sondage mené auprès des jeunes en 2012, les chercheurs ont constaté qu'environ un répondant sur cinq âgé entre 16 et 30 ans avait vapoté, et que quatre répondants fumeurs sur cinq étaient d'avis que les cigarettes électroniques leur permettraient de fumer dans des lieux où le tabagisme était interdit, comme le milieu de travail. Cela augmenterait potentiellement la consommation de nicotine d'une personne.

Le fait que la plupart des fumeurs adultes ont commencé à s'adonner au tabagisme avant l'âge de 18 ans est bien connu. Relativement peu de gens commencent à fumer et deviennent des fumeurs réguliers après cet âge. La valorisation de l'attrait du vapotage augmente le risque que plus de jeunes

Canadiens deviennent des fumeurs réguliers. Cela représente une menace aux progrès considérables que le Canada a réalisés au chapitre de la réduction du nombre de fumeurs.

Une partie de notre énoncé de position de 2001 souligne l'importance de la prévention du tabagisme. Nous considérons l'accessibilité des cigarettes électroniques comme une menace à la prévention du tabagisme par la banalisation du fait de fumer et la présentation de ces produits comme moyens d'inhaler de la nicotine de façon sécuritaire.

Efficacité non prouvée

Il est impossible d'affirmer avec certitude que les cigarettes électroniques aident les gens à cesser de fumer. Nous devons poursuivre les recherches pour déterminer le rôle, s'il en est, des cigarettes électroniques dans l'abandon du tabagisme. Les produits de cigarette électronique ne font l'objet d'aucune réglementation à l'heure actuelle, et ne sont pas tenus de satisfaire aux normes de Santé Canada pour les produits pharmaceutiques et les produits de santé naturels. Jusqu'à ce que nous en sachions davantage à propos de l'innocuité et l'efficacité des cigarettes électroniques, et jusqu'au moment où elles seront offertes en tant que produits de santé réglementés, nous sommes d'avis que les pharmaciens et les autres professionnels de la santé ne devraient pas appuyer leur usage.

Recommandations de l'OMS

Dans le contexte de sa Convention-cadre pour la lutte antitabac, l'Organisation mondiale de la santé a publié l'été dernier un rapport sur les inhalateurs électroniques de nicotine. L'organisme offre des conseils aux pays qui souhaitent prendre des mesures à l'égard des cigarettes électroniques. Le Comité devrait accorder une attention particulière, durant ses délibérations, à un certain nombre de points présentés dans le rapport. L'OMS propose également plusieurs recommandations dont le Canada devrait sérieusement envisager la mise en œuvre; celles-ci comprennent notamment les mesures suivantes :

- interdire aux fabricants et aux vendeurs de cigarettes électroniques de faire la promotion de ces produits en tant que moyens pour cesser de fumer. Les fabricants de cigarettes électroniques devraient être tenus de satisfaire aux mêmes critères rigoureux auxquels sont soumis les autres fabricants de produits d'aide à l'abandon du tabagisme avant d'obtenir l'autorisation de faire de telles allégations;
- traiter les cigarettes électroniques de la même façon que les cigarettes traditionnelles en ce qui concerne l'interdiction de leur usage dans les lieux publics. Cela contribuera à transmettre le message que l'usage en public de toute forme de cigarette contenant de la nicotine est inacceptable;
- proscrire la publicité sur les cigarettes électroniques ou leur promotion, ainsi que les commandites par les fabricants de ces produits, tout comme dans le cas des cigarettes de tabac;
- restreindre la vente des cigarettes électroniques de la même manière que les produits du tabac afin d'en prévenir l'adoption par des mineurs.

Recommandations et sommaire

Les pharmaciens prennent la santé des Canadiens très au sérieux. Nous constatons quotidiennement les effets à long terme du tabagisme dans nos rapports avec des personnes atteintes de cardiopathies, d'emphysème ou de cancers, ou qui ont subi un AVC. Nous souhaitons que les Canadiens réussissent à cesser de fumer, mais nous voulons en même temps faire en sorte que les conséquences involontaires pour eux-mêmes et les personnes qu'ils côtoient soient limitées.

Nous voulons tous voir une réduction du taux de tabagisme au Canada; il y a toutefois un risque à accorder la liberté de choisir des produits qui pourraient s'avérer néfastes pour la personne elle-même et pour son entourage. Nous voyons dans l'absence de réglementation sur les cigarettes électroniques une menace potentielle pour la santé et une voie vers la dépendance à la nicotine pour une nouvelle génération de Canadiens. Permettre la vente des cigarettes électroniques sans réglementation expose le public aux risques associés à l'inhalation des ingrédients qu'elles contiennent, aux lacunes dans l'étiquetage, à la fabrication et l'emballage potentiellement non sécuritaires, et à l'exposition accidentelle de jeunes enfants à des doses toxiques, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous demandons à Santé Canada de prendre des mesures pour adopter une réglementation des cigarettes électroniques comparable à celle des autres produits contenant de la nicotine, non seulement dans le but de réduire leur potentiel de nocivité, mais aussi pour stimuler des activités de recherche et développement qui pourraient mener à des options sécuritaires et efficaces de thérapies de remplacement de la nicotine, et qui offriraient aux pharmaciens et aux autres professionnels de la santé la possibilité d'appuyer leur usage optimal.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de présenter ce mémoire. Nous souhaitons vivement pouvoir vous rencontrer pour discuter davantage de cette question.